



Association
des professionnels
de l'édition musicale

COMMUNIQUÉ

Diffusé le 22 mars 2022

Budget 2022-2023 du Québec : des annonces positives pour notre musique selon l'APEM

MONTREAL - Dans son budget dévoilé aujourd'hui, le ministre des Finances du Québec Éric Girard a annoncé des investissements de près de 257,9M\$ sur 5 ans pour l'ensemble du secteur culturel, dont 159,1M\$ en 2022-2023.

Le gouvernement a également annoncé 136,6M\$ au cours des trois prochaines années pour le CALQ et la SODEC, dont 65M\$ en 2022-2023. Le montant dédié à la SODEC en 2022-2023 n'est pas connu par l'APEM au moment d'écrire ces lignes, mais le total s'élève à 58,6M\$ sur trois ans. Notre association se réjouit de l'annonce de ces sommes et souhaite qu'elles viennent bonifier les investissements que fait la SODEC en édition musicale et plus largement dans le secteur de la musique.

Pour soutenir le milieu culturel face à la COVID-19, le gouvernement prévoit investir 72,1M\$ en 2022-2023 pour continuer les mesures de soutien à la diffusion de spectacles, pour maintenir les capacités de production audiovisuelle, pour le Fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs culturels des arts de la scène et pour favoriser le rayonnement de notre culture.

Une autre mesure ayant retenu notre attention est l'investissement en 2022-2023 de 7,5M\$ pour faire la promotion de la culture québécoise et une somme de 2M\$ pour Télé-Québec.

L'APEM s'attend à ce que des détails soient annoncés prochainement par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy.

Notre association profite de cette communication afin de saluer la reconduction du Réseau des agents de développement culturel numérique (ADN) annoncée le 20 mars. Cet investissement important de 5M\$ bénéficie à de nombreuses organisations, dont l'APEM et la SPACQ, qui partagent un agent œuvrant au développement culturel numérique.

À propos de l'APEM

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

À propos de l'édition musicale

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, web, jeux vidéo, etc.).

Renseignements : Jérôme Payette, Directeur général, 514-525-0460, jpayette@apem.ca